

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution

Konga PALASSI

Anthropologue,

Université de Lomé, Togo.

Email : ipalass@yahoo.fr

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

À Atchangbadè, dans la région de la Kara, au nord du Togo, la culture attelée a été adaptée, appropriée et inscrite dans des régimes de valeur locaux au fil du temps. Toutefois elle engendre parfois des altercations, des antagonismes et autres belligérances. Cet article examine les conflits émergents de cette pratique dans leurs dimensions à la fois diachronique et synchronique. La méthodologie consiste en une observation participante inscrite dans une sorte « d'ethnographie de chez soi » depuis plus de trois décennies, couplée d'entretiens semi-directifs lors des campagnes agricoles 2023-2024 et 2024-2025. En mobilisant une approche centrée sur les acteurs, l'analyse identifie la diversité des protagonistes : familles lignagères, détenteurs de la terre, chefs coutumiers, forgerons et artisans, institutions locales et acteurs étatiques ou privés. Les conflits identifiés sont essentiellement de trois ordres : conflits fonciers ; conflits de voisinage et conflits de statut et de prestige. La recherche met en lumière les dynamiques de coopération et de compétition entre ces acteurs, les modalités de négociation, ainsi que les faiblesses institutionnelles. Elle dégage des pistes pour consolider une résilience endogène dans le sens du renforcement des rôles médiateurs traditionnels, de la clarification foncière participative, des dispositifs de reconnaissance des statuts et programmes locaux de formation et de dialogue inter-acteurs.

Mots-clés : Culture attelée ; Conflits ; Médiation ; Résilience endogène ; Atchangbadè ; Togo.

Conflicts surrounding animal-drawn farming in Atchangbadè, Togo: issues, actors and resilience

Abstract

In Atchangbadè, in the Kara region of northern Togo, animal traction has been adapted, appropriated, and integrated into local value systems over time. However, it sometimes generates altercations, antagonisms, and other forms of conflict. This article examines the emerging conflicts of this practice from both diachronic and synchronic perspectives. The methodology consists of participant observation, conducted as a kind of "ethnography of one's own community" over more than three decades, combined with semi-structured interviews during the 2023-2024 and 2024-2025 agricultural seasons. By employing an actor-centered approach, the analysis identifies the diverse range of stakeholders: lineage families, landowners, traditional chiefs, blacksmiths and artisans, local institutions, and state or private actors. The identified conflicts are essentially of three kinds: land disputes; neighborhood conflicts; and conflicts of status and prestige. The research highlights the dynamics of cooperation and competition between these actors, the negotiation methods, and institutional weaknesses. It identifies avenues for consolidating endogenous resilience through strengthening traditional mediating roles,

participatory land tenure clarification, mechanisms for recognizing statuses, and local training and dialogue programs among stakeholders.

Keywords: Team culture; Conflicts; Mediation; Endogenous resilience; Atchangbadè; Togo.

Introduction

La culture attelée à Atchangbadè, localité majoritairement *kabiyè* dans la région de la Kara, constitue un objet pour comprendre comment une innovation technique reconfigure les usages de la terre, les rapports sociaux et les régimes de valeur locaux. L'adoption de la traction animale y a été à la fois une réponse aux besoins d'extension des activités agricoles et un processus d'appropriation sociale inscrits dans des trajectoires historiques locales (K. Palassi 2004 ; A. Awesso 1992 ; M. Domingo 1985). En transformant les calendriers de travail et en modifiant la taille et la fréquence des parcelles travaillées, l'attelage redessine les espaces d'usage (pâturages, aires de stationnement et parcelles cultivées) et réactive des droits coutumiers longtemps stabilisés par des pratiques lignagères et des règles locales de gestion foncière (K. Palassi 2022 ; K. Bayor 1997).

Les effets de cette transformation dépassent la seule dimension productive. À Atchangbadè, la traction animale est devenue un marqueur social : la possession et la maîtrise des savoirs techniques liés à l'attelage influencent le statut et le prestige des individus et des familles, et participent à la recomposition des hiérarchies locales (K. Palassi, 2025 ; 2019). Parallèlement, l'intensification des usages de l'espace agricole accroît la concurrence pour l'accès à la terre et aux parcours, ce qui alimente des litiges fonciers et des frictions de voisinage. Ces interactions rejoignent des constats plus larges sur les effets socio-économiques de la mécanisation légère en milieu rural, qui peuvent amplifier la pression foncière et modifier les rapports de pouvoir entre acteurs locaux et institutions externes (K. Palassi 2015 ; 2004 ; A. Schwartz 1989).

Cette recherche analyse les conflits émergents autour de la culture attelée selon une double perspective diachronique et synchronique. D'une part, elle restitue la genèse de ces différends à partir des trajectoires d'introduction et de diffusion de l'attelage dans la localité ; d'autre part, elle examine les modalités contemporaines d'expression et de résolution des conflits à partir des récentes observations. L'approche est centrée sur les acteurs. Les familles lignagères, les détenteurs de la terre, les chefs coutumiers, les forgerons et artisans, les institutions locales (chefferies, Comités villageois de développement, autorités municipales, etc.) ainsi que les acteurs étatiques ou privés sont considérés comme des potentiels protagonistes. Leurs intérêts, stratégies et capacités de médiation structurent les dynamiques conflictuelles (Palassi 2016 ; 2004).

La suite de l'article présente la méthodologie détaillée, la cartographie des conflits identifiés et l'analyse des modalités de négociation et des mécanismes de résolution des conflits observés à Atchangbadè, avant d'ouvrir sur une discussion en rapport à la thématique plus large de la gouvernance locale et les politiques de mécanisation légère en milieu rural.

1. Méthodologie

L'enquête a été conduite à Atchangbadè, dans la commune de Kozah 4, dans la Préfecture de la Kozah, dans la Région de la Kara, au nord du Togo¹. Le canton d'Atchangbadè, composé de 5 villages (Atchangbadè, Bèbèda, Bounoh, Koudjoukada et Waya), couvre une superficie d'environ 35 000 ha et une population de 22 260 habitants, selon le Recensement général de la population et de l'habitat de 2022 au Togo (RGPH-5, 2022). Le choix de ce site repose sur son histoire documentée d'adoption de la culture attelée depuis la fin des années 1960 (A. Awesso 1992 ; R. Mangeart 1984), sa diversité d'acteurs locaux (lignages, chefferies, artisans, projets, État, etc.) impliquant une pluralité de pouvoirs locaux (K. Palassi 2015) et la disponibilité d'un terrain d'observation prolongée permettant d'articuler une mémoire sociale et des données contemporaines.

La recherche adopte une approche qualitative et ethnographique basée sur l'immersion prolongée et un retour sur objet. Il s'agit, en effet, d'un terrain socialement familier et scientifiquement revisité plusieurs fois (K. Palassi 2004 ; 2015 ; 2016 ; 2019 ; 2022 ; 2025). Cette immersion de longue durée (plus de vingt ans d'observation et d'engagement local) permet de combiner des perspectives diachroniques et des observations synchroniques, d'identifier les continuités et les ruptures dans les régulations coutumières et d'évaluer les effets conflictuels de la diffusion des attelages. C'est donc une véritable « anthropologie de chez soi » (F. Vatin, 2023 ; M. Gullestad *et al*, 2009 ; F. Ouattara, 2004) des pratiques culturelles en milieu rural.

En plus de cette base de données constituée au cours des travaux antérieurs sur le même site, une enquête plus structurée a été organisée spécifiquement dans le cadre de la présente publication. Elle s'est déroulée sur deux campagnes agricoles successives (2023-2024 et 2024-2025) réparties en quatre séjours de terrain de trois semaines en moyenne chacun, planifiés pour couvrir les phases clés du cycle agricole (préparation des terres, semis, entretien, récolte). Lors de ces séjours, la participation aux travaux agricoles, aux réunions coutumières et aux instances

¹ Le Togo est subdivisé en 5 régions (on y ajoute le District autonome du Grand Lomé dans le cadre de la décentralisation), 39 préfectures, 117 communes et 393 cantons. Le canton d'Atchangbadè forme avec celui de Djamdè la commune Kozah4.

de médiation locales a constitué des moments d'observation, d'actualisation et de comparaison des anciennes pratiques et des nouvelles.

En dehors de ces observations et des discussions spontanées qui s'en suivent, 32 entretiens individuels ont été, au total, formellement menés auprès d'une diversité d'acteurs (chefs de famille, détenteurs de terre, propriétaires d'attelage, forgerons, jeunes agriculteurs, services techniques de l'État, représentants municipaux, etc.). Des guides d'entretien ont été conçus pour examiner les trajectoires d'adoption de l'attelage, les conflits vécus, les stratégies de résolution et les représentations de statut. Cinq focus group ont été organisés selon des critères d'âge, de genre et de statut (jeunes hommes, femmes productrices, aînés lignagers, artisans, techniciens locaux) pour favoriser la discussion collective sur les usages de l'espace, les normes coutumières et les mécanismes de médiation. La consultation d'archives locales a aussi été d'un intérêt capital.

Certains entretiens ont été enregistrés avec l'accord des participants puis transcrits, d'autres ont fait l'objet de simples prises de notes manuelles. Les notes d'observation et les documents collectés ont été numérisés et organisés dans une base descriptive. L'ensemble de ces corpus de données a fait l'objet d'une analyse thématique. Les catégories émergentes (accès à la terre, usages concurrents, processus de médiation, prestige technique), ont été codifiées avec une grille mixte qui combine des codes *a priori* révélés par la littérature scientifique et des codes inductifs résultant du terrain (Miles et al., 2014). La triangulation entre observations, entretiens et focus groups a permis d'affiner les analyses et les interprétations.

2. Résultats de la recherche

Les résultats qui sont exposés ci-dessous rendent compte des conflits générés par des transformations sociales et spatiales induites par l'introduction et la diffusion de la traction, une innovation technique qui requalifie la terre en actif productif et symbolique à Atchangbadè. Les malentendus identifiés sont de trois natures. Il s'agit des litiges qui découlent de l'acquisition et la gestion des terres, ceux liés à la proximité des attelages avec leurs entourages et des différends émergents des rôles sociaux découlant de cette pratique. Le dernier volet des résultats porte sur les mécanismes locaux de résolution de ces conflits.

2.1. Conflits de type foncier

Cette première partie des résultats examine les conflits fonciers à Atchangbadè en trois volets complémentaires. Elle retrace d'abord les origines coutumières avant l'introduction de la traction animale, puis analyse les pressions liées à l'adoption de l'attelage et leurs effets sur l'accès à la terre, et enfin décrit l'évolution récente des litiges sous l'effet de l'urbanisation, des

ventes et des aménagements. Ce parcours met en regard continuités et ruptures pour mieux comprendre la dynamique actuelle des litiges fonciers.

2.1.1. Origines des conflits fonciers avant la traction animale

Les conflits fonciers à Atchangbadè existaient avant l'introduction de la culture attelée et se manifestaient sous une forme largement latente, régulée par des pratiques coutumières d'accès et d'usage de la terre. C'est un régime foncier fondé sur la possession lignagère et sur des attributions orales : la terre « appartient à la grande famille » et les parcelles sont mises à disposition par prêt plutôt que vendues ou louées. Plusieurs récits d'enquêtes insistent sur la prévalence de repères naturels pour délimiter les champs (rochers, arbres, sentiers) et sur l'absence de documents cadastraux formels, ce qui se traduit par une gestion de l'espace essentiellement basée sur la mémoire et la reconnaissance sociale.

Les prêts peuvent durer des années et la restitution dépend de circonstances variées : le retour de membres de la famille, des changements dans la composition du foyer, ou des besoins nouveaux de production. Voici un résumé de ces pratiques dans les années 1970 et 1980 en des termes qui reviennent encore dans plusieurs entretiens :

Les propriétaires, ce sont les premiers arrivés ou les premiers nés sur place...
La terre, vous demandez au propriétaire, il vous la passe... Lorsque celui qui a demandé le terrain n'a plus besoin de travailler, il le laisse au propriétaire...
Si vous construisez la maison sur le terrain qu'on vous a passé, le jour de la fête pour entrer dans la maison, vous invitez le propriétaire du terrain. Il vient.
Vous tuez un mouton ou une chèvre... (R. Mangeart, 1984 : 22-23).

Les gestes rituels et les cérémonies d'accueil ou de restitution sont des éléments de reconnaissance sociale des droits d'usage. Par exemple à la fin de chaque saison agricole, l'occupant apporte un tas de sorgho non battu au propriétaire en signe de reconnaissance de sa propriété foncière.

Lorsque les pratiques culturelles restaient dominées par des outils manuels (houe, coupe-coupe), les surfaces cultivées étaient limitées et les arrangements de prêt se maintenaient sans recours fréquent à des procédures formelles. En revanche des situations concrètes sont susceptibles de modifier ces arrangements : retours de migrants, variations de la taille des ménages avec surtout des garçons, besoins de construction domiciliaire et pressions démographiques locales. Ces éléments sont des facteurs donnant lieu à des demandes de restitution, à des désaccords sur les limites de parcelles ou à des tiraillements ponctuels entre prêteurs et bénéficiaires.

Enfin, avant la diffusion de l'attelage, les contestations foncières prenaient principalement la forme de négociations locales et de demandes de restitution plutôt que de procédures judiciaires formelles. Des cas de désaccords sur la durée du prêt, sur l'emplacement exact des limites et

sur la reconnaissance des gestes rituels pouvaient survenir sans qu'une escalade systématique vers des conflits ouverts ne soit la norme. Ces éléments constituent le corpus empirique décrivant l'origine et la nature des crises foncières à Atchangbadè avant les transformations liées à la traction animale.

2.1.2. Pressions foncières post-attelage

Au cours des décennies qui ont suivi l'introduction de la traction animale, plusieurs événements sociaux et économiques ont coïncidé avec une montée des crises foncières. Parmi les facteurs fréquemment mentionnés figurent la désertion scolaire des années 1980 et les retours massifs de paysans au début des années 1990. Ces phénomènes ont modifié la demande locale en terres cultivables et en espaces d'habitation. Un technicien agricole à la retraite résume ce constat en ces termes :

La crise économique et les mesures d'ajustement des années 1980 ont poussé le gouvernement à dire qu'il ne pouvait plus créer d'emplois et qu'il fallait encourager l'initiative privée. Le message a été mal compris, surtout en milieu rural : beaucoup d'élèves ont quitté l'école pour travailler la terre. Ces jeunes, devenus chefs de ménage, ont cherché des parcelles à eux, ce qui a augmenté la demande de terres » (Technicien agricole à la retraite, Atchangbadè, mars 2024).

La désertion scolaire a conduit à la formation de nouveaux ménages composés d'anciens élèves devenus cultivateurs, lesquels ont cherché à obtenir des parcelles durables plutôt que des prêts temporaires. Des demandes de restitution sont devenues plus fréquentes et des revendications de droits plus affirmées de la part de ces nouveaux foyers. Une femme productrice a décrit la situation ainsi :

Avant, on prêtait la terre pour quelques années. Mais à un moment donné, plusieurs jeunes ont quitté les classes pour revenir à la terre. Cela étant, ceux qui sont revenus de l'école voulaient leur propre champ pour nourrir leur famille ; ils disaient : je ne veux plus prêter, je veux mon terrain (Cultivatrice, Bounoh, juin 2024).

Les retours de paysans kabiyè ayant travaillé dans les zones café-cacao du sud du pays sont également documentés comme un facteur d'accroissement des contestations. Ces retours, massifs au début des années 1990, à la suite des troubles sociopolitiques qu'a connu le Togo, ont donné lieu à des demandes de récupération de parcelles dont les limites n'étaient plus clairement reconnues par ces migrants à qui les générations restées sur place n'étaient parfois pas disposées à leur montrer. Un cultivateur revenu du sud rapporte : « Quand je suis revenu, on m'a dit que mon champ avait été donné à quelqu'un d'autre. Je ne reconnaissais plus les limites ; il y avait des champs partout » (Ancien migrant revenu au village, Atchangbadè, mars 2024).

Il y a des cas où la combinaison de ces dynamiques (nouveaux ménages, retours de migrants, augmentation des surfaces cultivées avec l'attelage) a entraîné des demandes formelles de restitution, des contestations sur les limites et des dissensions entre prêteurs et bénéficiaires. Un chef de famille a relaté un épisode récurrent : « Avant, on se parlait et on réglait. Maintenant, ils veulent des parcelles plus grandes pour labourer avec les bœufs ; quand le propriétaire revient, il y a des disputes sur qui a cultivé quoi » (Chef de famille, Bèbèda, septembre 2025). Ces éléments constituent des preuves empiriques relatives à l'aggravation des conflits fonciers au lendemain de l'adoption de la culture attelée.

2.1.3. Évolution récente des litiges fonciers

Plusieurs phénomènes récents ont contribué à l'aggravation des conflits fonciers à Atchangbadè déjà activés par la pratique de la culture attelée. L'un des facteurs est l'urbanisation et l'extension des marchés fonciers périphériques. Atchangbadè se situe à une douzaine de kilomètres du centre de Kara et à environ six kilomètres de sa limite ouest. La commercialisation des parcelles urbaines s'est progressivement étendue jusqu'à Wélou puis déborde désormais sur Atchangbadè, rendant la demande de terrains de construction plus soutenue qu'auparavant. Un jeune enseignant note : « Avant, on cherchait la terre pour cultiver. Aujourd'hui, on cherche la terre pour construire ; les gens de Kara viennent acheter ici parce que c'est proche et la route est bonne » (Enseignant, Atchangbadè, mars 2024).

La mise en œuvre de la décentralisation et l'érection d'Atchangbadè en chef-lieu de commune sont des éléments accélérant l'urbanisation locale. Plusieurs interlocuteurs ont signalé une augmentation des parcelles destinées à la construction et une raréfaction concomitante des terres cultivables autour du village. Un représentant municipal a résumé ce constat :

Depuis que la commune est installée, les gens savent que le village d'Atchangbadè deviendra une grande ville. Il y aura des grandes constructions dans peu de temps et plusieurs services vont s'implanter. C'est pourquoi il y a plus de demandes de parcelles pour des bâtiments publics et privés ; cela réduit l'espace disponible pour les champs (Femme, agent communal, 2025).

La vente de terrains ruraux apparaît comme un autre phénomène récent documenté par les enquêtes. Des cadres originaires d'Atchangbadè et des acheteurs extérieurs acquièrent des hectares, soit pour l'exploitation agricole, soit comme patrimoine foncier en raison de la proximité de Kara et de la hausse des prix. Un exploitant local observe :

Avant, la terre ne se vendait pas. Maintenant, certains reviennent de la ville et achètent des hectares. Atchangbadè est devenu une ville puisque c'est le chef-lieu de la commune Kozah 4 ; en plus c'est juste à 12 kilomètres de Kara. Ils vont revendre ces terrains plus chers après. En attendant certains acquéreurs font cultiver ces parcelles, d'autres les gardent comme ça. Cela crée des

problèmes avec ceux qui cultivaient ces parcelles depuis longtemps (Agriculteur, Atchangbadè, juin 2024).

Des effets indirects liés à des aménagements environnementaux et à la gestion de la faune participent aussi à la réduction des terres cultivables. La création et la gestion du parc de Djamdè, ainsi que les opérations de relocalisation de populations autour des années 2013, ont modifié l'accès à certaines plaines et parcours. Plusieurs paysans ont indiqué s'être trouvés privés de parcelles autrefois exploitées, ce qui a entraîné des déplacements d'exploitations vers d'anciennes terres cultivées et suscité des contestations. Un exploitant raconte : « Quand la faune a été aménagée, on nous a dit de partir ; après, ceux qui ont perdu leurs champs sont venus cultiver ailleurs, et là il y a eu des disputes » (Agriculteur, Bounoh, juin 2024).

Des situations de combinaison de ces phénomènes (urbanisation, ventes foncières et aménagements environnementaux) ont conduit à des conflits : demandes de restitution transformées en revendications de propriété, contestations sur des parcelles récemment achetées, et discordes entre anciens utilisateurs et nouveaux propriétaires. Une femme agricultrice rapporte un cas typique : « Ils ont vendu un champ que mon mari cultivait depuis des années ; nous avons protesté, mais l'acheteur a dit qu'il avait payé et que c'était à lui maintenant » (Agricultrice, Waya, septembre 2025).

Ces phénomènes récents se manifestent par une diversification des formes de litige : recours plus fréquent à des négociations impliquant les familles ou lignages, demandes d'intervention des chefferies et, parfois, recours à la justice. Un chef coutumier a noté : « Avant, on réglait entre familles. Aujourd'hui, on voit des gens qui vont voir la mairie ou qui veulent des papiers ; cela change la manière dont les conflits se présentent » (Chef de quartier, Koudjoukada, mars 2025 (Chef de quartier, Koudjoukada, mars 2025)). Ces éléments constituent l'ensemble des observations empiriques relatives aux phénomènes récents d'aggravation des conflits fonciers à Atchangbadè.

Les conflits de type fonciers peuvent se lire comme étant la résultante de l'affaiblissement d'un régime coutumier flexible aggravé par des transformations techniques, démographiques et économiques. L'introduction de la culture attelée requalifie la valeur productive de la terre et catalyse des revendications qui étaient jusque-là négociées suivant des normes culturelles (K. Palassi 2004 ; R. Mangeart 1984). Cette dynamique rejoint des analyses montrant que l'accroissement des investissements fonciers liés à la mécanisation légère transforme des usages temporaires en demandes de sécurisation durable des droits (J.-P. Platteau 1996 ; S. E. Migot-Adholla *et al.* 1994). L'ambiguïté des droits oraux et la délimitation par repères naturels

expliquent la vulnérabilité des arrangements coutumiers face à des pressions nouvelles (K. Bayor 1997 ; S. Berry 1993). Par ailleurs, la conjonction de retours de migrants, de désertion scolaire et d'urbanisation péri-urbaine produit une recomposition des acteurs et des intérêts (acheteurs urbains, cadres acquéreurs, autorités municipales) qui introduit des logiques marchandes et administratives concurrentes du droit coutumier (L. Cotula 2007 ; T. Awitazi *et al* 2019 ; K. Tchalla 2015). Enfin, la persistance des mécanismes locaux de médiation explique pourquoi les conflits prennent des formes hybrides (négociations rituelles, recours aux chefferies, recours à la justice) de résolution (K. Palassi 2016).

2.2. Conflits de voisinage

Les conflits de voisinage liés à la culture attelée émergent souvent d'incidents apparemment mineurs (animaux qui broutent des parcelles, piétinent des semis ou cassent des objets) mais ces incidents peuvent rapidement s'envenimer et mobiliser successivement des enfants, des femmes, des hommes, puis des familles et des lignages entiers. La dimension matérielle de ces incidents (dégâts aux cultures, perte de semences, destruction d'installations domestiques) se combine à des enjeux symboliques et relationnels : reconnaissance des droits d'usage, hiérarchies locales et ressentiments sociaux. Comme l'exprime une femme dont le champ a été endommagé par des bœufs de trait : « Parce qu'ils sont riches, ils laissent leurs animaux brouter nos champs. Nous ne pouvons rien dire ni rien faire, c'est eux qui ont la force. Que vaut ces petits champs par rapport à leurs vastes étendus ! » (Agricultrice, Bèbèda, juin 2025).

Les récits montrent que la taille et la force des bœufs de trait amplifient la portée des dommages : là où une chèvre ou une volaille peut occasionner des dégâts localisés, une paire de bœufs peut en quelques heures détruire une parcelle entière de maïs ou de maraîchage. Cette capacité de destruction rapide transforme des incidents ponctuels en conflits durables, d'autant plus que, lorsque les victimes perçoivent une inégalité de pouvoir entre propriétaires d'attelages et petits exploitants. Les différends commencent souvent par des échanges de paroles entre voisins et peuvent dégénérer en affrontements physiques ou en accusations de malveillance. Un incident banal peut se muer en crise sociale. Un informateur raconte une scène d'enfance :

Un cousin, chargé de conduire une paire de bœufs, laisse les animaux brouter des jeunes pousses de maïs dans le champ d'un homme réputé belliqueux. Apercevant la scène, le propriétaire saisit un long bâton et frappe l'enfant, qui rentre chez lui blessé. La famille porte alors l'affaire devant le chef de village, et la conciliation coutumière est sollicitée pour apaiser les relations (Responsable de CVD, Bounoh, septembre 2025).

Ce type d'enchaînement (incident, blessure, mobilisation familiale, recours à l'autorité coutumière) revient fréquemment dans les narrations et montre la centralité des mécanismes locaux de médiation dans la gestion des conflits de voisinage.

Outre les bœufs, d'autres animaux (chèvres, moutons, volailles) sont régulièrement impliqués dans des litiges, notamment lorsqu'ils déterrent ou arrachent des semences en germination autour des habitations. Toutefois, la fréquence et l'ampleur des conflits augmentent avec la diffusion des attelages en raison de la combinaison de la force animale et de la multiplication des déplacements d'engins et de bêtes à proximité des parcelles. Pour limiter ces divergences, certaines familles confient la garde des bœufs à des bergers Peuls après la journée de travail et surtout pendant la saison sèche (période où la traction est moins sollicitée).

La résolution des conflits de voisinage oscille entre arrangements informels (excuses, compensations en nature, médiation par des proches) et recours aux autorités locales (chefferie, gendarmerie) lorsque les incidents se répètent ou prennent une tournure violente. Cette double modalité de régulation souligne que, si les conflits naissent souvent d'événements matériels simples, leur escalade dépend largement des rapports de pouvoir locaux, des attentes de réparation et de la capacité des institutions coutumières et administratives à intervenir.

L'analyse des conflits de voisinages montre comment des incidents matériels parfois apparemment mineurs (bœufs qui broutent, semis piétinés, objets cassés) se transforment en conflits sociaux parce qu'ils activent des hiérarchies locales, des mémoires familiales et des registres moraux (S. Berry 1993 ; S. E. Migot-Adholla *et al* 1994). La force et la visibilité des attelages rendent les dommages rapides et spectaculaires, modifiant la temporalité du conflit ; un acte ponctuel devient une menace durable pour la subsistance et la réputation, et suscite des réactions collectives au-delà de la relation de voisinage (J.-P. Platteau 1996).

Ces conflits révèlent la centralité des formes locales de médiation et de réparation. L'enchaînement qui en résulte (blessures, mobilisation familiale, recours au chef de village) illustre la persistance des mécanismes coutumiers de régulation, tout en montrant leur mise à l'épreuve face à des enjeux économiques croissants ; lorsque les dommages dépassent la capacité d'apaisement des médiateurs traditionnels, on observe un recours aux instances étatiques (C. Lund 2006 ; K. Palassi 2016). La coexistence de ces voies de règlement traduit un pluralisme juridique où la légitimité des procédures dépend de la nature et de l'intensité du litige (L. Cotula 2007).

L'analyse met aussi en évidence la dimension genrée et générationnelle des conflits : les jardins potagers, souvent gérés par des femmes, constituent des espaces de subsistance particulièrement vulnérables, tandis que les enfants et les jeunes, impliqués dans la conduite des bêtes, exposent les familles à des risques physiques et symboliques (B. Agarwal 1994 ; D. Rocheleau *et al.* 1996). Les stratégies préventives observées (garde par des bergers peuls, compensations en nature, arrangements informels) relèvent d'une adaptation pragmatique mais n'effacent pas la friction structurelle entre l'expansion de la traction animale et les formes de vie villageoise fondées sur des proximités fragiles (K. Homewood 2009 ; P. D. Little 1992).

En somme, les conflits de voisinage à Atchangbadè illustrent la manière dont des transformations techniques et économiques reconfigurent les rapports de pouvoir et les régimes de réparation locaux, rendant nécessaire une articulation renouvelée entre clarification foncière, renforcement des mécanismes de médiation et reconnaissance des vulnérabilités différenciées au sein des ménages (L. Cotula 2007 ; J.-P. Platteau 1996).

2.3. Conflits de statut et de prestige

Les conflits de statut et de prestige, apparues avec le Projet vivrier de la Kara, articulent des différenciations sociales déjà existantes autour de nouvelles ressources et positions : paysans de base et paysans animateurs, propriétaires d'attelages et non-propriétaires, éleveurs et cultivateurs. Ces oppositions ne se réduisent pas à des conflits d'intérêts économiques ; elles mobilisent des jugements moraux sur le mérite, la légitimité et la loyauté. Les animateurs sont ainsi accusés « de ne s'occuper que de leurs champs, d'y appliquer en secret les techniques les plus efficaces » et d'entretenir des relations privilégiées avec les agents du projet, ce qui nourrit des représentations de favoritisme et de trahison du bien commun. Dans le même temps, les animateurs eux-mêmes revendiquent la charge et la vulnérabilité du rôle : « Un rôle qui les empêche de se consacrer entièrement comme les autres paysans à leurs occupations et qui de surcroît les expose à tous les outrages et menaces possibles. » (A. Awesso 1992 : 68)

La possession d'un attelage confère un capital matériel et symbolique qui reconfigure les rapports de pouvoir locaux. Les propriétaires d'attelages sont perçus comme de « petits seigneurs » capables d'imposer des conditions de location et des tarifs que les plus démunis dénoncent comme abusifs. Le ressentiment se cristallise autour de pratiques concrètes (avances perçues comme exactions, délais d'intervention, priorisation des propres parcelles) et se lit dans la plainte d'un cultivateur : « Maintenant les propriétaires de bœufs d'attelage sont de vrais patrons... Tu lui donne de l'argent mais parfois il faut attendre longtemps avant qu'il ne vienne travailler pour toi » (Cultivateur, Atchangbadè, septembre 2024). Ces propos montrent

comment la dépendance technique se traduit en dépendance sociale et en revendications de justice distributive.

Enfin, ces conflits de prestige prennent des formes symboliques (accusations de jalousie, recours à la sorcellerie) et s'inscrivent dans des registres de dignité collective et d'honneur lignager. Les propriétaires dénoncent « la jalousie des incapables », tandis que les non-propriétaires interprètent les comportements des détenteurs comme des démonstrations de domination. À cela s'ajoutent les frictions inter-groupes, notamment entre éleveurs peuls et cultivateurs kabiya, où la menace du bétail sur les récoltes devient un marqueur de conflit identitaire et de concurrence pour l'espace. Dans ce contexte, les mécanismes de régulation (médiation coutumière, négociations informelles) sont sollicités non seulement pour réparer des dommages matériels, mais aussi pour restaurer des hiérarchies sociales et apaiser des affrontements de prestige.

L'analyse montre que les conflits de statut et de prestige à Atchangbadè résultent d'une reconfiguration des hiérarchies locales provoquée par l'introduction d'actifs productifs (attelages) et par l'intervention de projets et d'acteurs externes. La possession d'un attelage se convertit en capital productif et symbolique, transformant des relations de dépendance technique en rapports de pouvoir et de reconnaissance sociale (J.-P. Platteau 1996 ; S. Berry 1993).

Ces désaccords s'inscrivent dans une économie morale où les pratiques monétaires (avances, tarifs de labour) sont lues comme des violations des obligations communautaires et suscitent des accusations de favoritisme à l'égard des animateurs et des propriétaires d'attelages (Rocheleau et al. 1996 ; B. Agarwal 1994). La double revendication (prestige associé au rôle d'animateur et plainte sur les privilèges perçus) illustre l'ambivalence des positions intermédiaires, à la fois valorisées et vulnérables (C. Lund 2006).

Par ailleurs, la marchandisation des services agricoles et la concurrence pour l'accès aux ressources renforcent le pluralisme institutionnel : les litiges migrent parfois des arènes coutumières vers des recours administratifs ou judiciaires, complexifiant la médiation traditionnelle (L. Cotula 2007 ; S. E. Migot-Adholla et al. 1994). Enfin, ces conflits révèlent des dimensions genrées et lignagères (la dignité, la réputation et la solidarité familiale sont mobilisées autant que les intérêts économiques) ce qui rend nécessaire d'articuler mesures matérielles (accès élargi aux outils, clarification des droits) et dispositifs de reconnaissance sociale pour prévenir l'escalade (K. Homewood 2009 ; P. D. Little 1992).

2.4. Mécanismes de résolution des conflits

La gestion et la résolution des conflits fonciers et de voisinage liés à la traction animale reposent sur un ensemble de pratiques et d'institutions locales articulant médiation coutumière, interventions administratives et stratégies préventives informelles. Ces mécanismes ne suppriment pas les désaccords, mais ils limitent leur escalade et permettent la reproduction des relations sociales malgré les pressions foncières.

Les premiers recours sont presque toujours locaux et relationnels : les doyens de lignage, les anciens, les chefs de quartier, le chef de village jouent un rôle primordial dans l'écoute, l'enquête et la conciliation. C'est lorsque l'enjeu dépasse la capacité d'apaisement des *sossa* (anciens) au niveau des familles (forte valeur de la parcelle, violence ou mobilisation de lignages, tournure à la sorcellerie) que la chefferie est saisie d'une façon hiérarchique (quartier, village et canton) pour un arbitrage. Des litiges plus complexes vont jusqu'à la préfecture sur recommandation du chef de canton. C'est la dernière étape du *Tòm ñoozoo*, le mécanisme coutumier de réconciliation chez les Kabiye (K. Palassi, 2016) avant de saisir la « justice moderne » pour des situations plus graves. Mais très souvent un dénouement est localement trouvé, comme dans le cas du témoignage suivant.

Je partais pour faire moudre mon sorgho germé pour préparer le *tchoukoutou* quand on m'a appelé pour une urgence au champ. J'ai déchargé ma bassine dans la cour de la maison et j'ai couru pour y aller. A peine une heure de temps, à mon retour, les bœufs de trait du voisin sont rentrés dans la concession et ont brouté tout mon sorgho. En plus ils dévasté une bonne partie du champ de maïs et des légumes autour de la maison. Le problème a été porté chez le chef du quartier. *On a demandé qu'il paie le sorgho détruit et qu'il vienne labourer un jour chez nous ; après. Après ça on a bu du tchoukoutou et tout est rentré dans l'ordre* » (Productrice et revendeuse de tchoukoutou, bière locale à lase de sorgho, Atchangbadè, juin 2025).

Les solutions mobilisées combinent donc, selon les situations, les compensations matérielles, les sanctions symboliques et les rituels de réconciliation. Les compensations prennent la forme de paiements en numéraire, de travail gratuit (labour, réparation de clôtures) ou d'offrandes rituelles destinées à restaurer la paix sociale. Les sanctions sociales (stigmatisation, exclusion temporaire des échanges) sont dans des rares cas utilisés pour dissuader les récidives.

Face à la multiplication et à la complexité des litiges, il se développe un pluralisme institutionnel : les parties combinent la médiation coutumière et les recours administratifs (mairie, gendarmerie, tribunaux). Les autorités municipales (depuis leur récente institution en 2019) interviennent surtout lorsque des titres, ventes ou bornages sont en jeu ; la gendarmerie est saisie en cas de violences. Cette articulation permet parfois d'obtenir des décisions plus contraignantes (actes écrits, constats), mais elle peut aussi fragiliser la légitimité des médiations

traditionnelles si les procédures formelles sont perçues comme partiales ou entachées de corruption.

Les ménages et les propriétaires d'attelages adoptent des pratiques préventives pour réduire les frictions : garde des bœufs confiée à des bergers peuls, limitation des parcours près des jardins potagers, horaires de passage convenus, paiements anticipés assortis d'un calendrier d'intervention. Une paysanne explique : « Ils confient leurs bœufs aux Peulhs en saison morte ; ainsi ils ne viennent pas brouter nos jardins la nuit » (entretien, femme, 2025). Les accords informels sur les pistes et les aires de stationnement constituent des règles locales tacites qui régulent les usages quotidiens.

La résilience face aux conflits fonciers à Atchangbadè repose sur un tissu d'institutions et de pratiques hybrides (médiation des anciens, compensations, recours formels et adaptations quotidiennes) qui maintiennent la cohésion sociale malgré des malentendus croissantes. Consolider ces mécanismes demande d'articuler reconnaissance des pratiques locales et instruments formels de sécurisation foncière afin d'éviter que les conflits ponctuels ne se transforment en ruptures durables des solidarités villageoises.

3. Discussion

La discussion relie d'abord les transformations techniques (diffusion de la traction animale) à la requalification de la terre comme actif économique et social. La possession d'un attelage devient un capital productif qui se convertit en capital symbolique, modifiant les rapports de dépendance et de prestige au sein du village (L. Cotula 2015). Cette conversion technique sociale est au cœur des désaccords observés et explique pourquoi des incidents matériels prennent rapidement une dimension politique et morale.

Les conflits s'inscrivent dans une économie morale où les pratiques monétaires (avances, tarifs de labour) sont interprétées comme des violations des obligations communautaires. Les travaux sur genre et propriété montrent que les inégalités d'accès aux ressources se lisent immédiatement en termes de dignité et de légitimité (B. Agarwal, 1994). Ainsi, les jardins potagers (souvent gérés par des femmes) deviennent des marqueurs de vulnérabilité sociale et économique, ce qui exige des réponses sensibles au genre.

Le pluralisme institutionnel observé (coexistence de la chefferie, de la mairie, de la gendarmerie et des tribunaux) crée des arènes concurrentes de légitimité : les acteurs choisissent l'arène la plus favorable, ce qui peut délégitimer les médiations coutumières et fragmenter la régulation locale aboutissant à ce que C. Lund (2006) nomme *twilight institutions* ou « structures

hybrides ». Cette compétition institutionnelle explique la montée des recours formels lorsque les médiations traditionnelles paraissent insuffisantes face à la valeur croissante de la terre.

Sur le plan théorique, la dynamique locale rejoint les analyses sur la mutation des droits fonciers : sous pression de la marchandisation, les régimes coutumiers ambigus tendent à évoluer vers des demandes de droits plus exclusifs et formalisés, générant insécurité et conflits (R. Home 2021 ; I. G. Shivji 1998 ; J.-P. Platteau 1996 ; S. Berry 1993). La littérature empirique montre que sans clarification participative des limites et des droits, la commercialisation foncière cristallise des hiérarchies nouvelles.

Les conflits de statut et de prestige (entre animateurs de projet, propriétaires d'attelages et paysans sans moyens) illustrent comment le capital technique produit des positions intermédiaires ambivalentes : valorisées mais exposées aux accusations de favoritisme (D. Rocheleau et al. 1996). Ces positions exigent des dispositifs de reconnaissance sociale en plus des mesures matérielles.

Les oppositions entre éleveurs et cultivateurs renvoient à des logiques écologiques et temporelles distinctes : parcours pastoraux et parcelles cultivées, ce qui complique la négociation des usages et nécessite des arrangements spatiaux et calendaires adaptés (S.E. Migot-Adholla et al. 1994 ; K. Homewood 2009). Les stratégies locales (garde par bergers peuls, calendriers de passage, compensations) montrent une capacité d'adaptation mais restent insuffisantes pour garantir la sécurité juridique.

Conclusion

La diffusion de la culture attelée à Atchangbadè ne se réduit pas à une simple innovation technique ; elle reconfigure la valeur de la terre, les rapports de pouvoir et les régimes de reconnaissance sociale. La recherche montre que l'attelage transforme des usages temporaires en demandes de sécurisation durable, intensifie les conflits fonciers et de voisinage, et produit des oppositions de statut liées au capital technique et symbolique. Ces dynamiques prennent des formes diversifiées (conciliation locale, recours coutumiers, mais aussi migration des litiges vers les arènes administratives et judiciaires) ce qui illustre la fragilité des régimes fonciers oraux face à la marchandisation et à l'urbanisation.

Sur un plan théorique, la traction animale se conçoit comme un agent de transformation sociale : sa matérialité performe la reconfiguration des régimes fonciers, des hiérarchies de statut et des formes de reconnaissance. Elle engendre de nouvelles temporalités, redessine les frontières entre sphères coutumières et administratives et catalyse la recomposition du pluralisme

juridique. Le capital technique et symbolique se convertit en ressources politiques et économiques différenciées selon le genre et la génération, tandis que des dispositifs hybrides de médiation émergent. La mécanisation légère devient ainsi un terrain privilégié pour étudier la marchandisation, les interactions entre l'oralité et la formalisation, et la production locale d'un ordre social.

Enfin, cette recherche ouvre des pistes pour approfondir la compréhension des effets sociaux de la mécanisation légère en milieu rural. Des évaluations comparatives régionales, des études longitudinales sur l'évolution des droits fonciers et des expérimentations d'outils hybrides de gouvernance (des mécanismes participatifs de sécurisation foncière couplés à l'existence renouvelles formes de médiation) permettraient d'identifier des mécanismes empiriquement adaptés. A ce stade, la préservation de la cohésion villageoise dépend de la capacité des acteurs locaux et des politiques publiques à concilier l'efficacité productive et la justice sociale.

Références bibliographiques

AGARWAL Bina, 1994, *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge, Cambridge University Press, 572p.

AWITAZI Tchagou, RADJI Raoufou and OKOUMASSOU Kotchikpa, 2019, "Diversity of Woody Species in Djamde Wildlife Reserve, Northern Togo, West Africa", *Data Science Journal* N°18, p. 1-7.

BAYOR Koudissa, 1997, « La réglementation de la nature : la construction de l'appareil administratif de gestion de l'espace rural au Togo », *Regards Sociologiques*, n°14, p. 15-31.

BERRY Sara, 1993, *No Condition Is Permanent: The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 288p.

COTULA Lorenzo, 2015, *Land Rights and Investment Treaties: Exploring the Interface*, London, International Institute for Environment and Development (IIED), 68p.

DOMINGO Moutiou, 1985, « La traction animale au Togo », in *Relations agriculture élevage : Actes du 2^{ème} séminaire du Département Systèmes agraires du CIRAD*, Montpellier, 10-13 septembre 1985, Communication n°27, Documents Systèmes agraires n°4, p. 244-245.

GULLESTAD Marianne, LIEN Marianne Elisabeth, MELHUUS Marit, 2009, « Anthropologie « chez soi » et anthropologie « chez l'autre ». Une distinction à dépasser », *Ethnologie française*, 2009/2 (Vol. 39), p. 206-215.

- HOME Robert, 2021, "History and Prospects for African Land Governance: Institutions, Technology and 'Land Rights for All'." *Land* 10 (3): 292, p. 1-13.
- HOMEWOOD Katherine, 2009, *Ecology of African Pastoralist Societies*, Oxford: James Currey; Athens, OH: Ohio University Press; Pretoria: Unisa Press. Paperback edition, 292p.
- LITTLE D. Peter, 1992, *The Elusive Granary: Herder, Farmer, and State in Northern Kenya*, Cambridge: Cambridge University Press, 212p.
- LUND Christian, 2006, "Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa." *Development and Change* 37 (4), p. 685-705.
- MANGERT Rémi, 1984, *Paysans africains. Des paysans s'unissent pour améliorer leur village au Togo*, Paris, L'Harmattan, 301 p.
- MIGOT-ADHOLLA Shem E., HAZELL Peter, BLAREL Benoît, and PLACE Frank, 1994, *Searching for Land Tenure Security in Africa*, (Collective work/report) Washington / Dubuque, Kendall/Hunt, 282 p.
- MILES Matthew B., HUBERMAN Michael et SALDAÑA Johnny, 2014, *Qualitative Data Analysis: A Methods Sourcebook*, 3rd edition, Thousand Oaks, CA: SAGE, 381p.
- OUATTARA Fatoumata, 2004, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi » », *Cahiers d'études africaines*, 2004/3 (n° 175), p. 635-658.
- PALASSI Konga, 2004, *Analyse des effets socio-économiques et politiques de l'introduction de la culture attelée en milieu rural au Togo : Cas de la localité d'Atchangbadè (Préfecture de Kozah)*, Mémoire de Maîtrise d'anthropologie, Université de Lomé, 94p.
- PALASSI Konga, 2015, *Pouvoirs locaux et développement en milieu rural. Les rapports de pouvoir entre acteurs de développement dans la Région de la Kara au Togo*, Thèse de doctorat unique d'anthropologie, Université de Lomé, 335p.
- PALASSI Konga, 2016, « Tɔm ñɔɔzɔvɔ, ou le mécanisme coutumier de réconciliation chez les Kabiyè au Togo », in Assima-Kpatcha, Anaté K. et Tsigbé N (dir), *Ethnicité, crises sociopolitiques et processus de réconciliation nationale au Togo*, Lomé, Letria, p. 391-406.
- PALASSI Konga, 2019, « Migrations agricoles et stratégies de reconquête du patrimoine familial au Togo : cas des Kabiyè dans la région des Plateaux », *Annales de l'Université de Parakou, Série « Sciences Naturelles et Agronomie »*, Juin 2019, Vol.9 (No.1), p. 55-66.

PALASSI Konga, 2022, « Dynamiques locales de fertilisation des sols face aux logiques de développement : ethnographie des pratiques chez les Kabiyè dans la région de la Kara au Togo », *UIRTUS, Revue internationale de Lettres, Langues et Sciences sociales, Vol. 2, N°2, août 2022* ; p. 118-136.

PALASSI Konga, 2025, « Des souvenirs à l'avenir d'une mécanisation agricole. Discours et représentations sur la culture attelée à Atchangbadè (région de la Kara, Togo) », Communication présentée aux Journées Scientifiques de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Ouagadougou, Burkina Faso, 03 au 05 décembre 2025.

PLATTEAU Jean-Philippe, 1996, "The Evolutionary Theory of Land Rights as Applied to Sub-Saharan Africa: A Critical Assessment" *Development and Change*, vol. 27, n° 1, p. 29-86.

ROCHELEAU Dianne, THOMAS-SLAYTER Barbara, and WANGARI Esther, (Dir). 1996. *Feminist Political Ecology: Global Issues and Local Experiences*, New York/London: Routledge, 352 p.

SCHWARTZ Alfred, 1989, « Révolution verte et autosuffisance alimentaire au Togo », *Politique africaine*, n°36, p. 97-107.

SHIVJI G. Issa, 1998, *Not Yet Democracy: Reforming Land Tenure in Tanzania*, London / Dar es Salaam: International Institute for Environment and Development (IIED)/HAKIARDHI Faculty of Law, University of Dar es Salaam, 132 p.

TCHALLA Kokou, 2015, « Dynamique démographique et peuplement de la région de la Kara au Togo. Une analyse à base des données des recensements généraux de la population de 1970 à 2010 », *Revue de CAMES*, Vol.1, n°004, p. 159-177.

VATIN François, 2023, « Rachik (Hassan), *Devenir anthropologue chez soi. Interpréter sa propre culture*. Rabat, Éditions La Croisée des chemins, 2022, 440 p. », *Revue française de sociologie*, 2023/3 (Vol. 64), p. 537-541.